

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P3
1. FAVORISER LA RÉDUCTION DES VOLUMES DE DÉCHETS COLLECTÉS	P5
2. ASSURER UNE COLLECTE DE PLUS EN PLUS SÉLECTIVE	P8
3. VALORISER AU MAXIMUM LES DÉCHETS CONFIÉS	P11
4. RÉDUIRE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT	P16
GOUVERNANCE, ORGANISATION, INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	P18

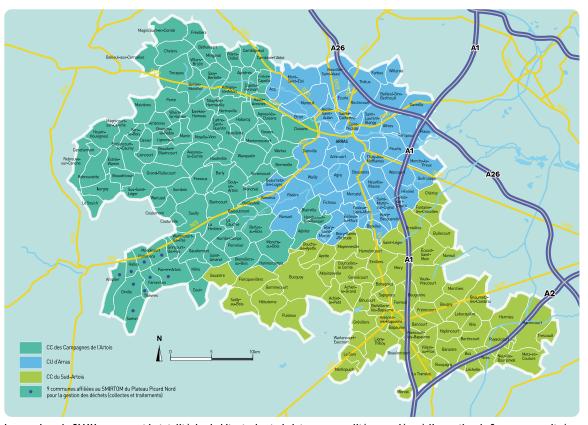
Introduction

Le SMAV est un Établissement public inter-communautaire, administré directement par les élus des 3 territoires qui lui ont transféré la compétence du "service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés":

- la Communauté Urbaine d'Arras.
- la Communauté de Communes du Sud-Artois
- la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois.

3 INTERCOMMUNALITÉS ASSOCIÉES

POUR LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS



Les services du SMAV concernent la totalité des habitants des trois intercommunalités associées, à l'exception de 9 communes situées à l'ouest du territoire, affiliées au SMIRTOM du Plateau Picard Nord.



197 communes



71 226 ménages CUA : 48 247 Sud-Artois : 10 718 Campagnes de l'Artois : 12 261

(données 2020)



167 001 habitants

Introduction

Contexte

- Exigence accrue en termes de qualité de service rendu et de maîtrise des coûts
- Tensions sur les coûts de traitement des déchets et sur les marchés de rachat des matériaux recyclés
- Renforcement des normes et accélération des objectifs de lutte contre le réchauffement climatique
- Inflation sur les prix des énergies

UN SERVICE PUBLIC INNOVANT

PARTENAIRE DES TERRITOIRES, DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES

Une ambition:

Assumer le rôle d'opérateur de référence dans le domaine de l'économie circulaire en Artois. Le SMAV formule l'ambition d'être reconnu pour la qualité de ses services rendus à la population, la performance de son modèle environnemental, la capacité d'innovation de ses équipes, l'agilité de son organisation, la détermination de ses actions en faveur des changements de comportement, dans la dynamique de la Troisième révolution industrielle et dans la perspective d'une société 100% ressourcée.

4 domaines d'activités stratégiques

FAVORISER
LA RÉDUCTION
DES VOLUMES
DE DÉCHETS
COLLECTÉS

ASSURER
UNE COLLECTE
DE PLUS EN PLUS
SÉLECTIVE

VALORISER AU MAXIMUM LES DÉCHETS CONFIÉS 4 RÉDUIRE L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT



1. Favoriser la réduction des volumes de déchets collectés

Objectif SMAV

Réduire de 25% la production de déchets ménagers à l'horizon 2050, en passant par une diminution de 20% à moyen terme.

230 c'est le nombre de composteurs individuels et collectifs acquis auprès du SMAV en 2022

LES RELATIONS HUMAINES ET LA COMMUNICATION

LEVIERS PRIVILÉGIÉS DE LA TRANSFORMATION DE NOS MODES DE VIE



Une équipe de médiateurs de tri

chargée de la sensibilisation des particuliers aux méthodes de réduction des déchets ménagers et aux bonnes pratiques des gestes de tri. (essentiellement en porte à porte)



L'incitation au compostage

7681 composteurs ont été vendus sur l'ensemble du territoire (près de 300 nouveaux adeptes par an, sur les trois dernières années). Mise en oeuvre progressive du compostage collectif dans les quartiers



Un programme de prévention

élaboré en 2017 sous l'égide de l'Ademe, exemples d'opérations développées : Bébé Couch'durable Gourmet Bag restaurateurs et l'opération "J'Irai Réduire Chez Vous" qui a démontré une réduction de 35% en moyenne des déchets chez les participants.



Une information tout public

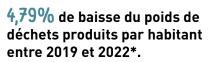
Guides de compostage, de tri à l'école Réseaux sociaux Partenariats événementiels MémoTris associatif, collectif et particuliers. Espace Récup', recycleries

1. Javoriser la réduction des volumes de déchets collectés

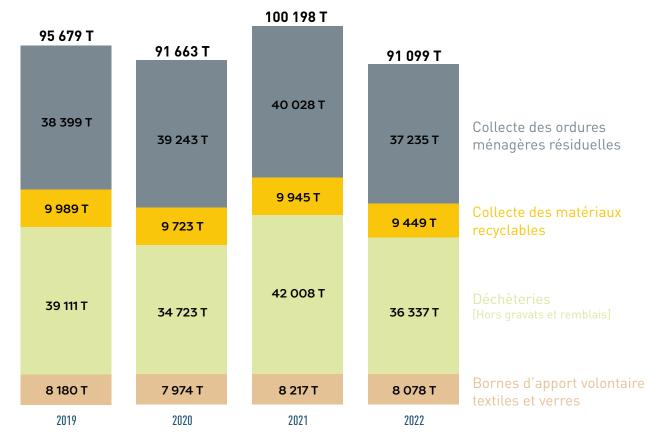
Performance et résultats

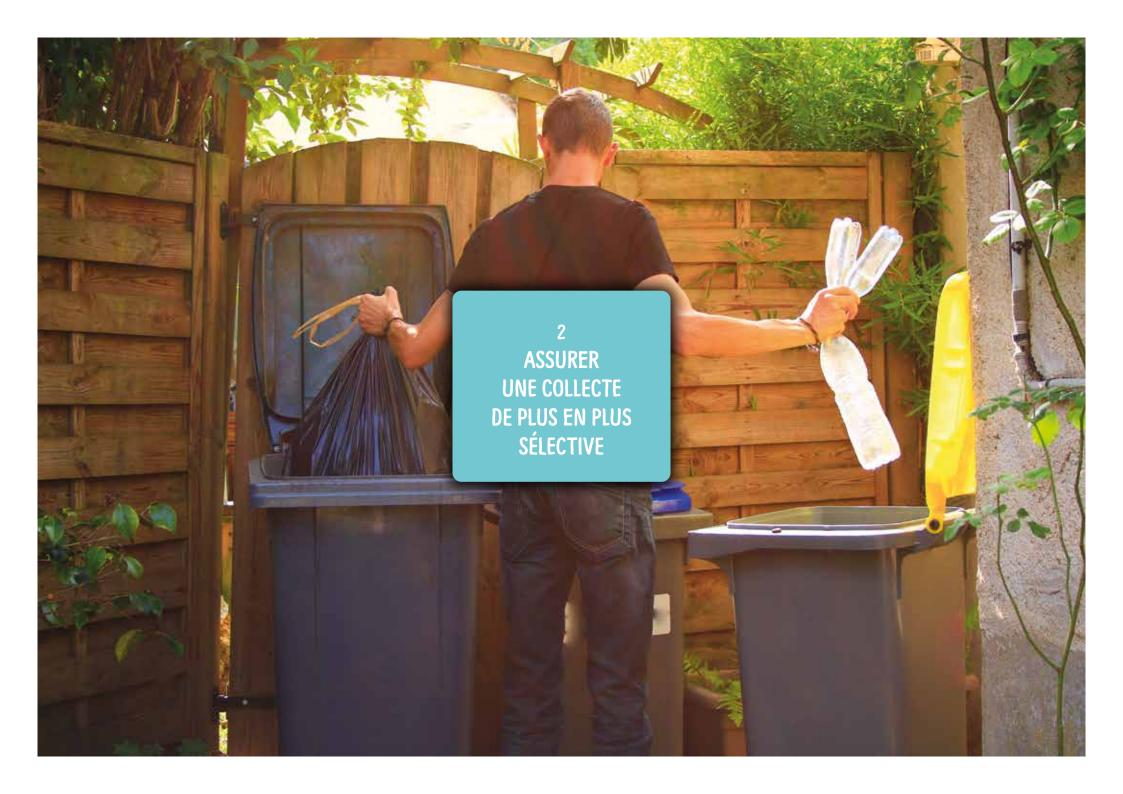
UNE ÉVOLUTION MAÎTRISÉE

DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS COMPTE TENU DES SPÉCIFICITÉS LOCALES



*Chiffres 2020 et 2021 à lisser sur 2 ans, compte tenu du contexte sanitaire : les apports en déchèteries non réalisés en 2020 se sont reportés en 2021





2. Assurer une collecte de plus en plus sélective

Fréquence

- Les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine sur l'ensemble du territoire du SMAV.
- La collecte séparée des emballages et des papiers recyclables, est réalisée toutes les semaines pour Arras et sa première couronne, et tous les 15 jours pour les autres communes.

Moyens mis en oeuvre

UN SYSTÈME DE COLLECTE

ORGANISÉ POUR L'OPTIMISATION DU TRI ET DES FILIÈRES DE VALORISATION

Pour assurer la collecte des déchets ménagers, le SMAV déploie des moyens humains, matériels et technologiques de plus en plus ciblés, destinés à favoriser la sélection des déchets à la source, avec la participation active des habitants.



19 équipes de collecte en porte à porte

équipées de 25 véhicules, répartis sur 3 antennes :

- Arras 12 équipes / Avesnes-le-Comte : 4 équipes / Riencourt-les-Bapaume : 3 équipes



295 PAV CS, 376 PAV OM, 270 PAV VERRE et 552 Colonnes à verre

6 chauffeurs équipés de 7 camions-grue et multi-grue assurent la logistique de collecte et 2 agents pour le ramassage des dépôts aux abords PAV ainsi que pour leur lavage extérieur. Environ 7 000 tonnes de verre 100% recyclables chaque année et 5 997 tonnes d'ordures ménagères et d'emballages recyclables collectés qui concernent 11,30% de la population.



141 bornes textiles

Réparties sur l'ensemble du territoire ou accessibles en déchèterie, elles permettent chaque année de collecter de 700 à 1000 tonnes textiles recyclables (962 T en 2022).



13 déchèteries

Leur répartition sur le territoire est étudiée pour garantir l'accès de tous les habitants à ce service, à moins de 15 minutes de leur domicile.

1493
points d'apport
volontaire disponibles
sur le territoire

(flux ordures ménagères, collecte sélective et verre)

2. Assurer une collecte de plus en plus sélective

453 kg

C'est le poids total des déchets produits par les ménages sur le territoire du SMAV (hors professionnels, hors gravats et remblais).

59,13 % des déchets ménagers sont orientés vers les collectes séparées (collectes des emballages, colonnes à verres, bornes

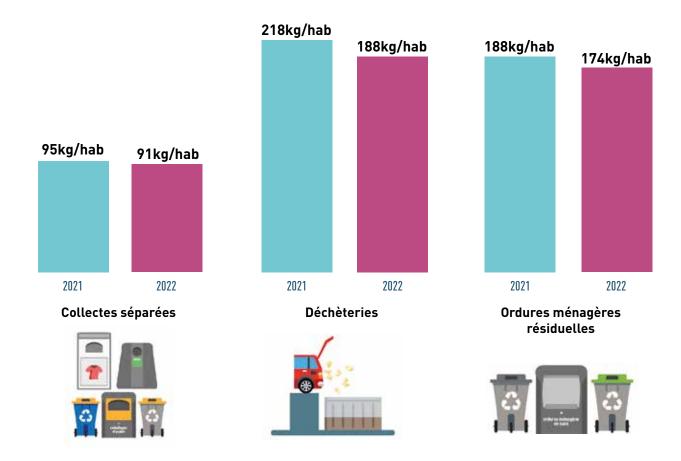
textiles, déchèteries).

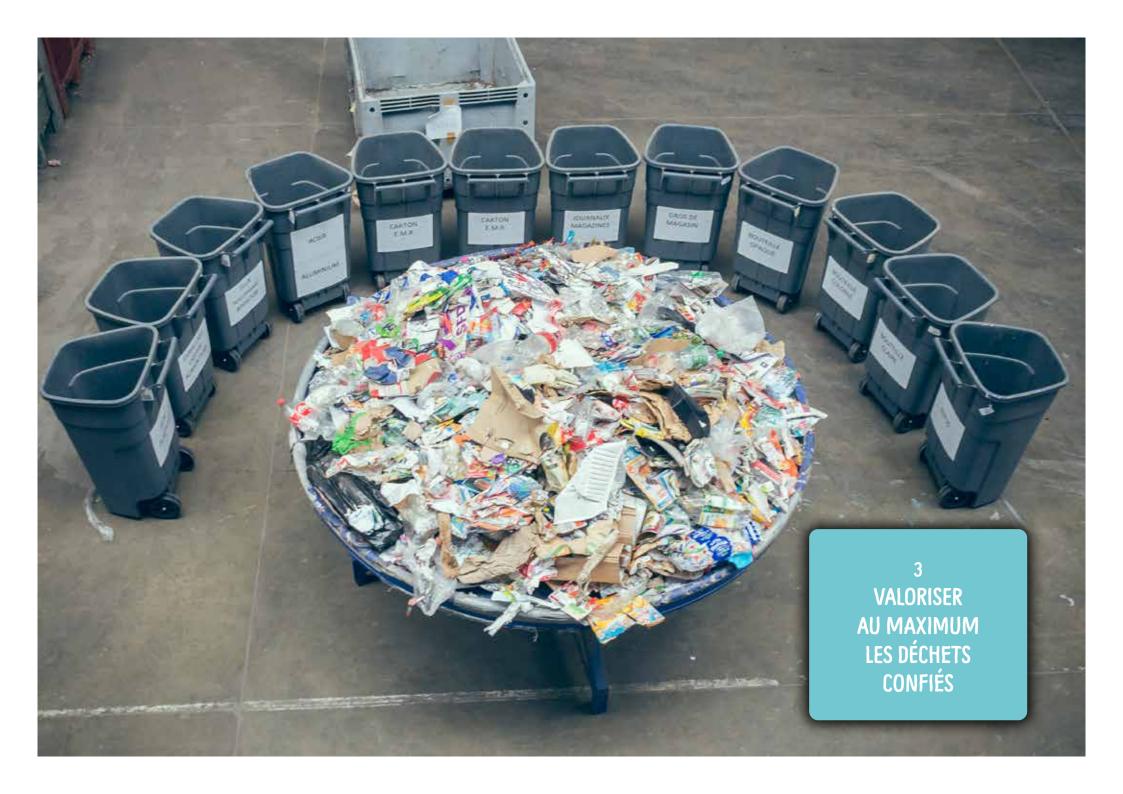
40,87 % des déchets sont orientés vers la poubelle grise (hors professionnels).

Performance et résultats

UNE ÉVOLUTION DANS LE BON SENS

DES TERRITOIRES QUI TENDENT À UNE RÉDUCTION DES DÉCHETS CHAQUE ANNÉE





La valorisation énergétique

L'incinération des matières à potentiel énergétique est confiée par marché au syndicat mixte Ecovalor.

L'enfouissement

Les déchets ultimes sont confiés par marché aux centres techniques d'enfouissement de la COVED et de SUEZ.

94,69%

des ordures ménagères résiduelles sont aujourd'hui valorisées (poubelles et PAV gris) grâce au Selectrom (unité de pré-traitement mécano-biologique).

Moyens mis en oeuvre en 2021

DES INFRASTRUCTURES DE TRAITEMENT

ORGANISÉES DANS LA CONTINUITÉ DES FLUX DE COLLECTE

La stratégie d'organisation du traitement et de la valorisation des déchets, choisie par le SMAV, consiste à affecter à chacun des flux de collecte, une unité de traitement distincte et spécialisée, pour apporter une lisibilité et une traçabilité optimale aux différentes filières de production et de recyclage mises en oeuvre.



Le Selectrom

Le centre de sélection pour le recyclage des ordures ménagères résiduelles (bac et PAV gris), mis en service en 2017 sur le site de l'écopôle de Saint-Laurent-Blangy, est un investissement conçu et réalisé sur mesure pour les besoins du SMAV.



Le centre valorisation multifilières

Implanté sur l'écopôle de Saint-Laurent-Blangy, dans un bâtiment de construction récente (2016), le CVM réceptionne essentiellement les encombrants et les déchets des professionnels (DIB et OM).



Les centres de tri des emballages

Le contenu de la collecte des bacs et PAV jaunes (emballages recyclables), ont été confiés par marchés aux centres de tri du SYME-VAD et de PAPREC. Quant aux gros cartons collectés dans les déchèteries ou en porte à porte chez les professionnels, ils sont acheminés dans les filières de recyclage dédiées.



Les plateformes de compostage

La plateforme de Tilloy-Les-Mofflaines reçoit les végétaux issus de l'entretien des jardins et espaces verts, essentiellement en provenance des déchèteries. La plateforme de Riencourt traite les matières organiques extraites par le Selectrom, valorisées sous forme de compost (norme NFU 44-051).

Objectifs France

65% des déchets valorisés sous forme de nouveaux matériaux et de matière organique, en 2025.

(Objectif atteint dès 2018 par le SMAV)

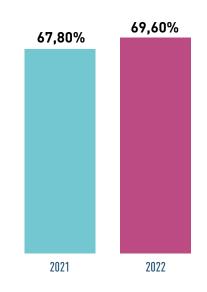
Objectifs Europe

10% maximum des déchets portés en centre technique d'enfouissement en 2030.

(Objectif atteint par le SMAV, avec 10 ans d'avance, en 2020-2021).

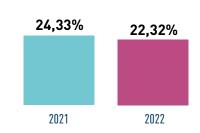
Performance et résultats

UN TAUX GLOBAL DE VALORISATION TOUT PRÈS DE L'OBJECTIF DU ZÉRO ENFOUISSEMENT*



Valorisation matière + organique





Valorisation énergétique



8,09% des déchets portés en enfouissement.

91,91% des déchets valorisés

Sur 91 099 tonnes de déchets ménagers collectés auprès des particuliers

(hors gravats et remblais),

83 734 tonnes ont été valorisées sous forme de matière ou de production énergétique.

^{*}Selon méthode de calcul Ademe

Focus Impact du Selectrom

LE SELECTROM,

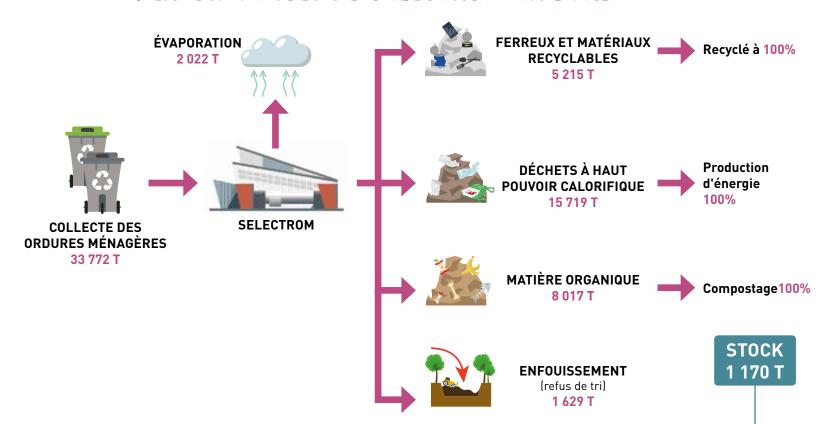
UN ÉQUIPEMENT CONÇU ET RÉALISÉ SUR MESURE POUR TENDRE VERS LE ZÉRO ENFOUISSEMENT

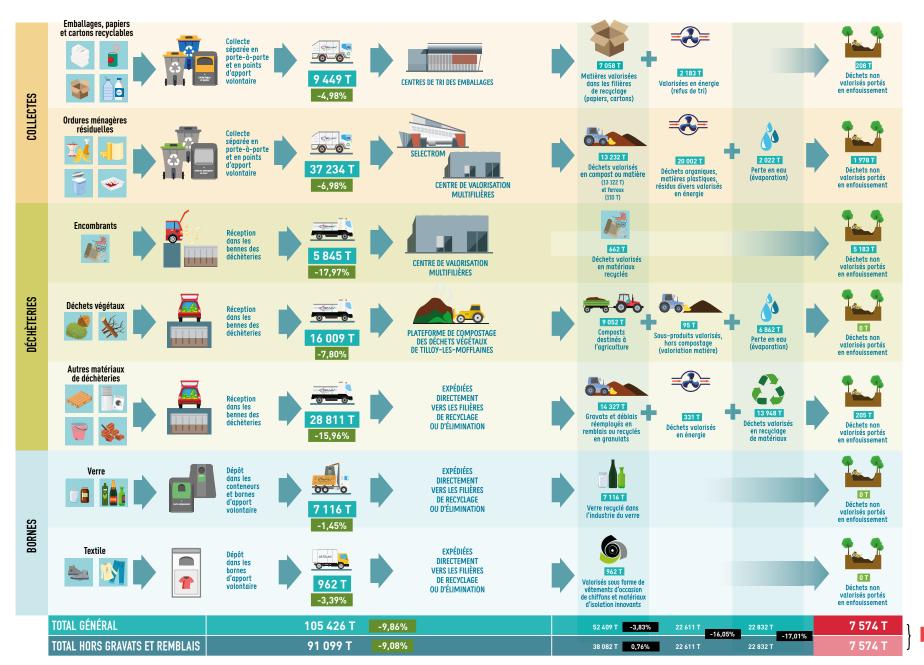
- -90% d'ordures ménagères résiduelles enfouies en 5 ans (Poubelles et bacs gris).
- •16985 tonnes en 2017
- •1629 tonnes en 2022 grâce à la mise en service du Selectrom (2018)

Impact global

- -59% de déchets de toute nature enfouis en 5 ans
- (Toutes collectes confondues).
- •18445 tonnes en 2017 •7574 tonnes en 2022
- (dont 5183 tonnes d'encombrants).

PERFORMANCES DU SELECTROM EN 2022





-4,85%



4. Des solutions de valorisation pour réduire l'impact sur l'environnement

Recherche et développement

UN ENGAGEMENT RENFORCÉ

DANS LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DE GESTION DES DÉCHETS

Les prochaines années seront marquées par la mise en oeuvre des contrats de transition écologique conclus entre l'État et les territoires. Le SMAV s'est engagé résolument à leur côté pour renforcer l'efficacité environnementale de ses services.



Des Bom 100% moins polluantes

Le SMAV a entrepris de remplacer une partie de sa flotte de véhicules de collecte par des Bennes à Ordures Ménagères fonctionnant au biogaz ou à l'huile de colza pure. A ce jour, 10 Bom gaz, 10 Bom retrofitées à l'huile de colza et seulement 5 Bom gazole sont en circulation sur le territoire.



Les extensions de consignes tri

Dès 2021, le SMAV a sécurisé l'avenir de la filière de traitement des nouveaux intrants de la collecte sélective, en confiant le tri à deux opérateurs régionaux capables de traiter les flux de déchets mélangés. En 2022, pas moins de 30 000 foyers ont été sensibilisés en porte-à-porte. Une campagne de communication massive a également été mise en place (stickage des bacs, réunions publiques, informations auprès des collectivités, boite à outils,...)



Le contrôle d'accès

L'instauration d'un contrôle d'accès en déchèterie a été décidée en 2021. L'attribution du marché de mise en oeuvre, le développement des bases données "clients" et l'équipement des premiers sites ont commencé en 2022.



Les bio-déchets

Les bio-déchets font déjà l'objet d'une valorisation sur le territoire grâce au Selectrom et aux filières de compostage. En 2022, le SMAV a finalisé la réalisation d'une étude visant à évaluer les moyens à mettre en oeuvre compte tenu de l'obligation, à partir du 1er janvier 2024, d'une mise à disposition de solutions de tri à la source.



Gouvernance - Organisation - Indicateurs économiques et financiers

Gouvernance

3 INTERCOMMUNALITÉS ASSOCIÉES

POUR UN SYNDICAT MIXTE ADMINISTRÉ PAR 41 ÉLUS



30 267 habitants 8 délégués



109 592 habitants 25 délégués















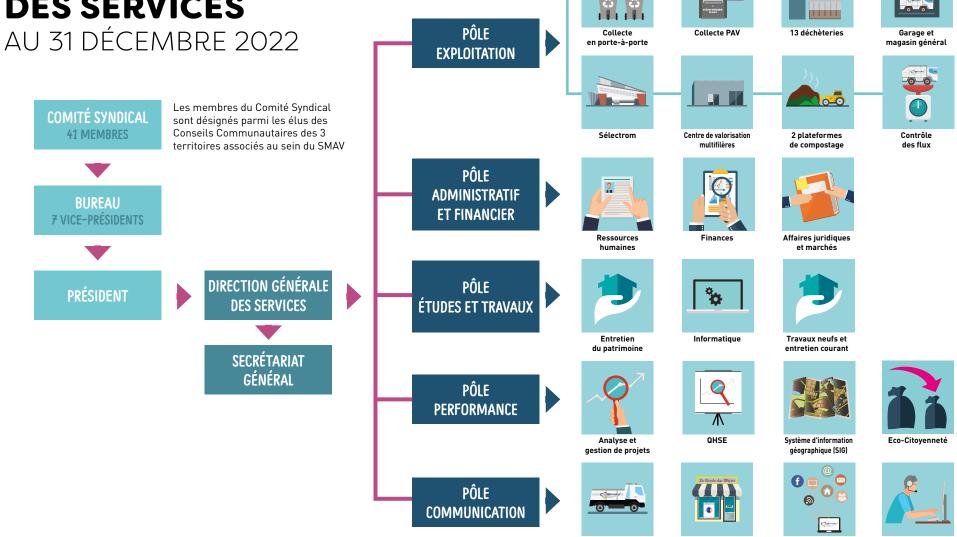






Gouvernance - Organisation - Indicateurs Économiques et financiers

ORGANIGRAMME DES SERVICES



Pré-collecte

Recycleries

Relation usagers

Communication

interne/externe

Evénementiel

Gouvernance - Organisation - Indicateurs économiques et financiers

144,32€

Coût aidé 2022*

29 487 231,06 €/ensemble des charges 177 €/habitant 5 431 054 €/déduction des produits 32,68 €/hab

Coût aidé

= coût restant à la charge du SMAV

Ensemble des charges de structure (communication, prévention, collecte, traitement dont amortissement...) qui affectent la gestion des déchets, déduction faites des produits (ventes de matériaux, d'énergie, soutiens des sociétés agréées, aides diverses).

*Modification de la formule de calcul suite aux préconisation du cabinet Calia pour la formalisation de la matrice Ademe 2021.

	Dépenses	Recettes
Benne à ordures Ménagères	409 299,61 €	
Investissements diffus (PC, mobilier, PAV, outillages)	178 372,57 €	
Achat Conteneurs Roulants	198 000,00 €	
Déchèterie Avesnes et Travaux d'accès St Laurent	1 155 102,61 €	
Logiciels contrôle d'accès, géolocalisation et finances	140 000,00 €	
Remboursment du Capital des Emprunts	2 222 610,17 €	
Participation Eurametha et Artois EnR	462 350,00 €	
Subventions aide à l'adaptation du poste de travail		1886,92 €
Amortissement des Biens	202 742,72 €	2 506 680,00 €
Nouvel Emprunt		2 167 750,00 €
Excedent de fonctionnement capitalisés		674 145,55 €
Total Investissement	4 968 477,68 €	5 350 462,47 €
Solde de la section d'investissement au 31/12/2022	381 984,79 €	

Rémunération des agents et charges sociales patronales	11 226 506,49 €	
Indémnité des Elus	79 617,62 €	
Dépenses courantes dont	15 726 841,61 €	
Carburants	1346 470,49 €	
Maintenance informatique	110 448,84 €	
Traitement Déchets	7 533 950,97 €	
Entretien des bâtiments et matériel	748 983,70 €	
Locations mobilières	773 036,59 €	
Formation du personnel	38 389,52 €	
Energies et télécommunications	249 371,50 €	
Communication	130 560,20 €	
Assurances	612 937,69 €	
Exploitation Selectrom	2 189 158,97 €	
Location immobilières	21 101,80 €	
Prestation Insertion (AIR, Regain et Unartois)	197 691,80 €	
Vetements de travail et Masques	70 791,84 €	
Transports vers les sites de traitement	672 378,02 €	
Autres dépenses courantes	1 031 569,68 €	
Intérêts des emprunts	231 655,17 €	
Amortissements des Biens	2 506 680,00 €	202 742,72 €
Autres Dépenses	47 068,57 €	
Recettes courantes dont		
Contributions EPCI (Part fixe à l'habitant)		14 988 560,36 €
Vente de marchandises (recyclerie, compost, composteurs)		319 200,85 €
Services Rendus aux entreprises et Collectivités (Part traitement)		9 530 856,14 €
Versements éco-organismes		2 671 070,01 €
		2 440 783,27 €
Reprise matières		
Reprise matières Indemnités journalières liées aux absences		796 939,67 €
'		
Indemnités journalières liées aux absences	29 818 369,46 €	796 939,67 € 362 642,98 € 31 312 796,00 €



Syndicat Mixte Artois Valorisation

11 rue Volta, 62217 Tilloy-les-Mofflaines 03 21 16 00 01 contact@smav62.fr www.smav62.fr









Directeur de la publication : Cédric Delmotte, Président du SMAV

Illustrations : Cituation & Ensemble (Arras) Cartographie: Jean Philippe Devulder

Crédits photos : stock.adobe.com - Julien Humski

Date de publication :

OCTOBRE 2023